

DECLARATION DU GROUPE PILOTE INTERNATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) : moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain

Evénement de haut niveau, 20 septembre 2016, New-York

Nous, **membres du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire, Etats¹, Task Force inter-agences des Nations Unies sur l'ESS (UNTFSSSE)² et organisations de la société civile³,**

Réunis à New-York le 20 septembre 2016, à l'occasion de la 71^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, sommes convaincus que l'économie sociale et solidaire doit être un axe du plan de mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain qui sera adopté lors de la **conférence HABITAT III** à Quito en Equateur du 17 au 20 octobre 2016. Premier sommet mondial des Nations Unies après l'adoption du programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement et des objectifs de développement durable (ODD) et la conclusion de l'Accord de Paris sur le climat, HABITAT III portera sur le développement urbain et offrira une occasion unique de **penser et d'adopter un Nouvel Agenda Urbain**.

Affirmons que l'ESS, vecteur d'inclusion économique et sociale, contribue à la transformation des villes et établissements humains et offre de multiples solutions pour un développement urbain durable et inclusif en permettant :

- les alliances et partenariats entre acteurs de l'ESS et acteurs publics pour créer des infrastructures et services d'intérêt général,
- l'intégration de la solidarité dans les systèmes et mécanismes économiques et financiers,
- l'accès à des emplois décents et équitables aux populations urbaines les plus vulnérables,
- la mobilisation des ressources locales et leur partage facilitant une relocalisation de l'économie et de la finance pour un investissement dans l'économie réelle
- le développement des services de proximité, en matière de santé, d'aide à la personne, d'éducation et de formation,
- la lutte contre l'exclusion par la création de structures d'insertion adaptées,
- la réhabilitation des cultures locales et savoirs architecturaux,
- l'approfondissement de la démocratie participative des villes à travers un processus de prise de décision collective centrée sur l'humain.

Nous référant à notre déclaration commune adoptée lors de la 70^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies "*Pour des politiques soutenant l'ESS pour le développement durable*", **appelons à ce que l'ESS soit reconnue comme un moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain. L'ESS doit également être appuyée par des politiques adaptées** que nous demandons aux Etats et aux villes de mettre en place de manière volontariste. Il est tout aussi impératif d'œuvrer à la **mobilisation de moyens** afin que les agences de l'ONU, réunies au sein de la Task Force, et l'ensemble des parties prenantes puissent accompagner le changement d'échelle de l'ESS en faveur d'un développement urbain durable notamment pour :

- **améliorer la planification urbaine** par la création de cadres réglementaires favorisant l'ESS et l'aménagement d'espaces communs afin de favoriser la cohésion sociale, l'équité, l'inclusion et le vivre ensemble,

¹ Colombie, Costa Rica, Equateur, France, Luxembourg, Maroc ; Québec et Sénégal (observateurs)

² UNRISD, ONU-SLNG, OIT, PNUD, UN-DESA, CNUCED, CEPAL, FAO, OMS, PNUE, UNESCO, ONUDI, UNECE, ESCWA, UN-Habitat, ONU Femmes, WFP, TDR, ONUSIDA, OCDE. Observateurs : EESC, EMES, GSEF, ACI, MedESS, RMB, RIPESS

³ Association Les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) – Forum International des Dirigeants de l'Economie Sociale et Solidaire, Alliance Coopérative Internationale (ACI), Association Internationale de la Mutualité (AIM), Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS)

- **asseoir des cadres de concertation** avec les acteurs de l'ESS pour la sauvegarde et le développement des biens communs dans les villes: eau, air, terre, forêts, espace cultivés, l'énergie etc.
- **promouvoir des pôles territoriaux** pour favoriser le passage à l'échelle, le potentiel de développement intercommunal, le dialogue et l'articulation entre les acteurs et la mobilisation des ressources locales,
- **soutenir le développement économique local** par la création d'incubateurs d'entreprises de l'ESS, l'appui financier et technique aux filières locales stratégiques, l'accès à la commande publique,
- **assurer l'accès à l'habitat au plus grand nombre**, notamment en valorisant les coopératives et associations d'habitat qui ont fait leur preuve en termes de mutualisation des ressources,
- **préserver la cohésion sociale** en donnant accès aux services de première nécessité à tous ses habitants,
- **accompagner le développement des modèles de production et consommation durables** mis en place par l'ESS, en matière de systèmes alimentaires, d'énergies alternatives, de traitement des déchets,
- **favoriser les relations rural-urbain** afin de développer les synergies et améliorer la gouvernance de territoires, favoriser les circuits courts et l'agriculture urbaine,
- **renforcer les institutions de la finance sociale et solidaire** qui développent produits et services financiers adaptés aux besoins des acteurs de l'ESS et permettent la mobilisation de ressources additionnelles.

Nous, **membres du Groupe Pilote International de l'Economie Sociale et Solidaire**, Etats, Task Force inter-agences des Nations Unies sur l'ESS et organisations de la société civile, appelons à la convergence des acteurs, coalitions et initiatives et continuons la mobilisation pour faire de l'ESS un moyen de mise en œuvre stratégique du Nouvel Agenda Urbain.